

BULLETIN MUNICIPAL

Mot du Maire

Chères habitantes, chers
habitants,

Lors des dernières élections municipales, une seule liste s'est présentée à vos suffrages et vous lui avez accordé votre confiance par votre participation. Je vous remercie sincèrement pour cet engagement démocratique essentiel à la vie de notre commune de 1 526 habitants. La responsabilité qui nous incombe est importante, car de nombreux projets et défis nous attendent. Avec l'équipe municipale, nous serons pleinement mobilisés pour répondre à vos attentes et faire avancer notre commune.

Ensemble, continuons à faire vivre

Rohan.

COMMUNE DE
Rohan
rohan.fr



ROHAN

N° 391 – Avril 2026

MEMENTO

**La Mairie est ouverte au public
du lundi au vendredi, de 9h à 12h
Après-midi sur rendez-vous ; accueil téléphonique
de 14h30 à 16h30**

Accueil téléphonique : **02 97 51 50 33**
N° d'astreinte (en cas d'urgence, en dehors des heures
d'ouverture de la mairie) : **07 61 73 94 23**
**Permanence du Maire les mardis et jeudis matin. Le
Maire et les adjoints sont également disponibles sur
rendez-vous.**

**Maison de Santé
9, rue du Château**

***Service médical : Dr Herquin et Dr Munoz**
Prendre rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 18h30, au **02 97 08 74 39**. Fermé le jeudi après-
midi.

Service de garde le soir de 19 h à 7 h et le week-end
du samedi 12 h au lundi matin. Composer le 15
(service médical à la maison) ou le 18 (sur la voie
publique).

114 : un numéro d'urgence au service des personnes
ayant des difficultés à parler ou à entendre
(sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques).

***Cabinets d'infirmières :**

Cabinet des Halles, Jehanno, Tanguy, Menguy, Le
Quentrec-Lucia, Launay:

02 97 51 50 71

Cabinet du Château, Glais - Carret :

02 97 38 93 97 et **02 97 38 41 84**

***Orthophoniste** : Lauren Vourch :

vourchlauren@gmail.com / **09 86 73 71 75**

***Assistantes sociales (Département du Morbihan) :**

02 97 25 05 24

***Hypnothérapeute EMDR-DSA: Mme Bein : 06 11 37
75 36**

***Psychologue, M. Darléon : 06 11 79 09 00**

Cabinet dentaire - Dr BLEOCA

3 Rue Notre-Dame

02 57 72 02 04

Pharmacie

3 rue de Kérentrée

B. Guéhenneux : **02 97 51 50 07**

*Pour connaître la pharmacie de garde et d'urgence la
plus proche, composer le 3237.*

Ouverture :

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h45 / 13h45-
19h30

-Mercredi : 9h-12h45 / 13h45-19h30

-Samedi : 9h-12h45 / 13h45-18h

Aides à Domicile - Pontivy Communauté

02 97 07 19 89

Naturopathe / réflexologue

Annie Michard

Contact : 06.25.30.38.99

Pole Optique

21 rue Notre Dame

ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de
14h à 18h30

02.97.38.35.22

Service vétérinaire Vet&Sphère

1 rue des Trois Moulins 56580 Bréhan

Tél : 02.97.51.50.47

Taxis - Ambulances

Ambulances Tanguy : **02 97 38 94 90**
Ambulances Le Roscouët : **02 97 38 85 33**

Médiathèque de Rohan Place du Château

Horaires d'ouverture :

*Mercredi de 13h30 à 18h30

*Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

*Vendredi de 13h30 à 17h

Fermée le samedi en juillet-août

Tél : 02.97.38.58.04 / Courriel : *bibliotheque@rohan.fr*

Agence Postale Communale Place de la Mairie

Horaires d'ouverture :

*Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

*Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30
à 17h

*Samedi de 9h à 12h

Espace France Services Place de la Mairie

Horaires d'ouverture :

*du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

*Samedi de 9h à 12h

Tél : 02.97.51.39.99

Gendarmerie Le Poteau

Ne pas hésiter à prendre contact ou rdv

Rohan : **02 97 51 50 11** - Josselin : **02 97 22 20 26**

Permanences à Rohan : le vendredi 14 h - 18 h

Le **17** est à réserver aux urgences.

Contact courriel :

cob.josselin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Marché des Halles

Le vendredi après-midi

- Boucherie-charcuterie Gildas Eonnet
- Saucissons Ludovic Carpentier
- Couscous Mohamed Ali Rejeb
- Maraîcher
- Crêpes Ker Nilou, Vincent Tancredy
- Chèvrerie, fromages
- L'Atelier sucré

Le dimanche matin

- Huîtres et coquillages Legal

Itinérants

- le mardi : Truck de Ouff, sous les Halles
- le jeudi : poissonnerie, en plusieurs lieux
- le vendredi soir : pizza Rue du Lac

Déchetteries

***Déchetterie de Gueltas :**

-lundi, de 14h à 18h30

-jeudi et samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

***Déchetterie de Crédin :**

-lundi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

-mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h à 18h30

-samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

CALENDRIER DES ANIMATIONS

En avril...

Samedi 11 : concours palets – Le Palet gonnerien – Bourg Saint-Samson

Dimanche 12 : Loto – Comité des fêtes de St-Samson – Salle Belle Etoile

Jeudi 16 : Scrabble – de 14 h à 18 h – Salle du Jardin de la Paix

Jeudi 30 : Loto – Comité des fêtes de St-Gouvry – Salle Belle Etoile

...et en mai

Vendredi 8 : Commémoration – Monument aux Morts de Rohan

Jeudi 14 : Scrabble – de 14 h à 18 h – Salle du Jardin de la Paix

Du samedi 23 au lundi 25 : Festival Terres de Rohan – Plan d'eau

Samedi 30 mai : Bal des pompiers de rohan – Salle Belle Etoile

Vous souhaitez nous communiquer un évènement et un visuel à publier dans le Bulletin ?

Passez désormais par le site internet de la commune :
<https://communederohan.bzh/mes-loisirs/vie-associative/jorganise-un-evenement/>

DANS MA COMMUNE

Ecole Publique de la Ville Moisan

L'école publique de la Ville Moisan a appris qu'elle faisait partie du projet de suppression de classe pour la rentrée 2026-2027.

Une rencontre est prévue entre les élus et l'inspectrice de l'académie.

Nous soutenons les actions des institutrices, et parents d'élèves.

Demandes de subventions

Les dossiers de subventions des associations rohannaises sont à retourner avant le 30 avril en mairie par courrier ou par mail à mairie@rohan.fr

Pour rappel, il est demandé d'utiliser le CERFA 12156*06.

Compte rendu du conseil du 21/03/2026

Étaient présents : Samuel BLOUIN, Manuel BOULO, Valentin BRAGEUL, Nadine CADIO, Arnaud CALOHARD, Anne-Lise CARRO, Sylvain CHEFD'HOTEL, Marie-Cécile GUILLARD, Ludovic HARNOIS, Christophe JOUANNO, Jean-Pierre LE TEXIER, Charlotte MACÉ, Delphine MACÉ, Pascal MAGUÉRO, Sébastien NICOLAZO, Véronique RENARD, Guillaume ROBIC, Evelyne ROPERT, Valérie TRÉGARO.

Installation du nouveau Conseil municipal

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, le nouveau conseil municipal s'est réuni le samedi 21 mars 2026 pour sa séance d'installation.

Cette première réunion a permis l'installation officielle des conseillers municipaux et l'ouverture du nouveau mandat. Conformément aux dispositions prévues par le code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a ensuite procédé à l'élection du maire.

À l'issue du scrutin, M. Christophe JOUANNO a été élu, à l'unanimité, Maire de la commune.

Le conseil municipal a ensuite fixé le nombre d'adjoints au maire, puis a procédé à leur élection. Ont ainsi été élus :

- 1er adjoint : Mme Anne-Lise CARRO
- 2e adjoint : M. Sébastien NICOLAZO
- 3e adjoint : Mme Nadine CADIO
- 4e adjoint : M. Sylvain CHEFD'HOTEL
- 5e adjoint : Mme Delphine MACÉ

Cette séance d'installation ne s'est pas limitée à la mise en place de l'exécutif municipal. Elle a également permis d'engager l'organisation du nouveau mandat à travers plusieurs délibérations relatives au fonctionnement des instances communales.

Le conseil municipal a ainsi procédé aux premières désignations nécessaires, notamment pour les délégués de la commune à Morbihan énergies ainsi que pour la représentation de la commune au sein du SIVU du centre de secours de Rohan-Réguiny.

Ces décisions permettent de mettre en place, dès le début du mandat, les instances utiles au fonctionnement de la collectivité et à la bonne conduite des dossiers communaux.

La séance du 21 mars 2026 marque ainsi le point de départ officiel du travail de la nouvelle équipe municipale, désormais pleinement installée dans ses fonctions.

Compte rendu du conseil du 02/04/2026

En présence de : BLOUIN Samuel, BOULO Manuela, BRAGEUL Valentin, CADIO Nadine, CALOHARD Arnaud, CARRO Anne-Lise, CHEFD'HOTEL Sylvain, GUILLARD Marie-Cécile, HARNOIS Ludovic, JOUANNO Christophe, LE TEXIER Jean-Pierre, MACÉ Delphine, MAGUÉRO Pascal, NICOLAZO Sébastien, RENARD Véronique, ROBIC Guillaume, ROPERT Evelyne, TRÉGARO Valérie
Excusé ayant donné procuration : MACÉ Charlotte à CADIO Nadine

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 2 avril 2026 pour une séance consacrée à la fois à la mise en place du nouveau mandat et à l'examen de plusieurs dossiers nécessaires au bon fonctionnement de la commune. Cette réunion a permis de poursuivre l'organisation de la nouvelle équipe municipale, tout en abordant des sujets touchant à la vie institutionnelle, aux finances communales et au fonctionnement des services.

En début de séance, le conseil municipal a notamment approuvé le procès-verbal de la réunion du 21 mars, puis examiné les délégations de compétences consenties au maire ainsi que le règlement intérieur du conseil municipal, qui fixe les règles de fonctionnement de l'assemblée pour le mandat. La séance a également permis d'engager plus largement la structuration du travail municipal avec la constitution des commissions municipales et la désignation de leurs membres dans les différents domaines de l'action communale.

Plusieurs points relatifs aux instances communales et aux représentations extérieures de la commune ont également été abordés. Le conseil s'est ainsi prononcé sur l'établissement de la liste de présentation pour la commission communale des impôts directs, sur l'installation du conseil d'administration du CCAS, sur l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, ainsi que sur la commission de contrôle des listes électorales. La séance a aussi permis de procéder à différentes désignations concernant France Services, le CNAS, le référent déontologue des élus, ainsi que plusieurs fonctions de référents, notamment en matière de sécurité routière, de défense et d'incendie et secours.

Un important volet financier figurait également à l'ordre du jour. Le conseil municipal a examiné les questions relatives aux indemnités de fonction, à la formation des élus, au vote des taux d'imposition pour 2026 ainsi qu'à plusieurs décisions modificatives budgétaires concernant le budget principal, le budget de la station-service et le budget du centre de santé. La commune a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2026, malgré l'évolution des bases fiscales, et a procédé à plusieurs ajustements budgétaires destinés à tenir compte des besoins recensés après le vote du budget primitif.

S'agissant plus précisément des indemnités de fonction des élus, il a été décidé de ne pas augmenter le montant total de l'enveloppe consacrée aux indemnités, malgré la présence d'un adjoint supplémentaire par rapport au mandat précédent. Dans ce cadre, le taux de l'indemnité du maire a été fixé à 41,49 % de l'indice brut de référence, tandis que celui des adjoints a été fixé à 15,92 %. Ce choix traduit une volonté de maintenir une enveloppe globale maîtrisée, tout en tenant compte de la nouvelle organisation municipale.

La séance a également porté sur des questions très concrètes liées au fonctionnement des services. Une autorisation de principe pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement et de saisonniers a été délibérée, dans l'objectif de garantir la continuité du service public en cas d'absence temporaire ou de besoin ponctuel.

En fin de séance, plusieurs sujets ont été présentés dans le cadre des questions diverses. Le maire a notamment communiqué les délégations attribuées aux adjoints. Un point d'information a également été fait sur le dossier relatif à l'implantation d'une antenne mobile, sur la fermeture annoncée d'une classe à l'école de la Ville Moisan, sur le référé préventif ainsi que sur les mouvements concernant la gendarmerie. Enfin, il a été décidé la prise en charge du vin d'honneur organisé à l'occasion de l'assemblée générale de l'UNC Morbihan à Rohan, avec une participation financière prévue de la commune de Crédin à hauteur de 50 % des frais engagés.

Concours des Maisons et Balcons Fleuris 2026

REGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Mis à jour le 07/04/2026

Article 1 : Objet du Concours des Maisons et Balcons Fleuris

Le concours des « Maisons et balcons Fleuris » a pour objet de récompenser les actions menées par tous les habitants de Rohan en faveur de l'embellissement et du fleurissement des maisons, des jardins et balcons de son quartier. Le fleurissement participe à l'image de la commune, dont il est un élément essentiel, il se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie. Ce concours est ouvert à tous les Rohannais sous réserve que le fleurissement soit visible de la rue ou de l'espace public.

Article 2 : Inscriptions

Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune de Rohan. La participation est gratuite et s'effectuera obligatoirement par l'intermédiaire d'un bulletin d'inscription, disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site Internet de Rohan : www.rohan.fr.

Le bulletin d'inscription sera à remettre à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres, ou à envoyer par mail à l'adresse : adjoints.mairie@rohan.fr avant le 20 juin.

Les membres du jury, le personnel communal et les élus pourront s'inscrire « hors concours » (pas de récompense).

Article 3 : Catégories

Les participants doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- Catégorie 1 : particuliers - maisons et jardins
- Catégorie 2 : particuliers – fenêtres et balcons / terrasses (appartements)
- Catégorie 3 : Commerces, locaux professionnels, gîtes et chambres d'hôtes

Le jury établira un classement dans chacune de ces catégories.

Les employés communaux pourront, à l'occasion de leur travail, identifier les habitations non inscrites mais ayant un réel potentiel pour la participation à ce concours.

Ces habitations seront visitées et notées par le jury dans une catégorie 'maisons à potentiel'. Il leur sera proposé d'y participer l'année suivante.

Article 4 : Composition du jury

Le jury du concours sera composé de 4 membres minimum, représenté par un ou plusieurs membres de la commission « environnement et cadre de vie », un agent des services techniques et une ou plusieurs personnes extérieures à la commune.

Article 5 : Critères de sélection

Les critères d'évaluation seront les suivants :

Impression d'ensemble : répartition harmonieuse, aspect esthétique, quantité

Harmonie des contrastes et des couleurs : variétés, diversité, harmonie des couleurs et des formes

Diversité, choix des végétaux : utilisation judicieuse (vivaces, plantes locales...)

Entretien, propreté : aspect général, propreté, entretien, absence d'utilisation (visible) de produits phytosanitaires

Fleurissement hors saison : variétés, couleurs

Chaque critère sera noté sur 4 points, le total ne pourra excéder 20 points. La notation est à l'appréciation de chacun des membres du jury, elle ne pourra faire l'objet de contestations.

Les moyennes générales les plus élevées désigneront les lauréats. Une fois ces moyennes connues, le jury se réunira une dernière fois pour certifier le classement établi.

Amicale des donneurs de sang

L'assemblée générale de l'association de l'Amicale Fédérée des Donneurs de Sang Bénévoles de Bréhan, Crédin, Pleugriffet et Rohan s'est déroulée le lundi 2 mars 2026 à 20h00 à la maison des associations à Bréhan. 339 personnes sont venues donner leur sang en 2025 (407 ans 2024). L'amicale a accueilli un nouveau membre en la personne d'Irène le Net de Bréhan et compte désormais 23 membres. L'année 2026 marque les 20 ans d'existence de l'amicale. A l'issue de la réunion, les membres élus et réélus se sont dans cette même salle pour l'élection du bureau : Président d'honneur : Jean Le Bouffos

Co-Présidents : Josiane Le Cam et André Potel,

Secrétaire : Patricia Moisan, Secrétaire-Adjointe : Virginie Jégo,

Trésorière : Christiane Buléon, Trésorier Adjoint : Yann Maugan

Membres : Eugène Mainguy, Anne-Marie Héno, Michel Morel, Valérie Téhet, Martine Renouard, Irène Le Net, Evelyne Cocherel, Marie-Thérèse Dano, Nolwenn Burguin, Erwan Jégo, Jérémie Launay, Jacqueline Le Bihan, Yvon Biffe, Damien Coléno, Joseph Robic, Francine Nédélec et Elisabeth Benklifa. La prochaine collecte aura lieu le 7 avril 2026 à Rohan. La 3^{ème} marche des globules se déroulera le samedi 30 mai, sur la commune de Bréhan au profit de l'association « Rayon de soleil » de Mur de Bretagne.

Canoé Kayak Club

Nos jeunes ont participé à la compétition de championnat départemental de Cleguer.

Nous avons gagné 4 médailles.

2^{-ème} place pour Elouen Guehenneux (vice-champion départemental)

1 place pour Eliott Mesgouez (champion départemental)

2^{-ème} place pour Nathan Lagueux et Gauthier le bras (vice-champion départemental)

Le samedi 05 avril nous avons eu le plaisir de se faire remettre officiellement les clés de notre nouveau véhicule en présence du Maire (M. JOUANNO) et d'élus de Rohan ainsi que de la Conseillère Départementale Mme. Dominique Le Meur.



Visites guidées Abbaye de Timadeuc



Visites guidées Abbaye de Timadeuc

Découvrez l'histoire de l'abbaye et la vie des moines, lors d'une visite guidée avec dégustation. Pour découvrir ce lieu chargé d'histoire et comprendre la vie monastique, l'abbaye propose **une visite guidée des extérieurs et de l'église**, accompagnée d'une dégustation de ses produits emblématiques. La visite est animée par **Marion, guide de l'abbaye, accompagnée d'un frère de la communauté**.

Pendant environ **1h30**, vous partirez à la découverte :

- de **l'histoire** de l'abbaye de Timadeuc et de la tradition cistercienne
- des **extérieurs des bâtiments monastiques**
- de **l'église abbatiale**, lieu de prière de la communauté
- du travail des moines autour de leurs productions artisanales
- d'un **film présentant le quotidien des frères**

Une dégustation des produits de l'abbaye

La visite se conclut par un moment convivial avec **une dégustation des spécialités de l'abbaye** :

- **Trappe de Timadeuc**, fromage monastique emblématique
- **Timanoix**, affiné au vin de noix
- **Pâtes de fruits artisanales** confectionnées par les frères

Une belle occasion de découvrir **le fruit du travail des moines**, qui leur permet de vivre de leur activité tout en poursuivant leur vocation monastique.

Informations pratiques

Durée de la visite : 1h30 environ

Public : Tout public – enfants bienvenus

Langue : Français

Tarifs

- Plein tarif : **5 €**
- Tarif réduit : **2,50 €**
(moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, seniors, personnes à mobilité réduite)
- **Gratuit pour les enfants de 0 à 8 ans**

Conditions de visite

- **Billet non modifiable et non remboursable**
- **Nombre maximum : 30 personnes**

Dates : 14.15, 17, 20, 22 et 24 avril à 14h30

Réservation obligatoire en ligne sur www.fromagerie-timadeuc.fr/visites

FESTIVAL
Du 23 au 25 mai 2026
Terres de Rohan
Les échos d'Erebor

ENTRÉE LIBRE
BUVETTE
RESTAURATION

CONCERTS
ANIMATIONS
ARTISANS

Rohan
Partiry Communauté

Union Sportive Rohannaise

CARTON PLEIN POUR L'US ROHAN!

Ce vendredi 13, la salle de la Belle Étoile était pleine à craquer ! Les dirigeants et joueurs de l'US Rohan ont accueilli plus de 360 personnes, pour une soirée conviviale.

Nous remercions toutes les personnes qui ont choisi de passer leur soirée avec nous. Également les bénévoles présents pour le bon fonctionnement de cette soirée, depuis jeudi. Sans oublier, notre animatrice : Gene !

RÉSULTATS DU MOIS

Dimanche 1er mars - Journée 13

US Rohan A 1 - 0 Montertelot A
US Rohan B 1 - 3 Réguiny B

Dimanche 15 mars - Journée 11 & 10

US Rohan A 2 - 1 Roc St André A
St Gérard FC B 0 - 2 US Rohan B

Dimanche 8 mars - Journée 14

Servant sur Oust A 1 - 1 US Rohan A
Buléon B - US Rohan B (REPORTÉ)

Dimanche 22 mars - Journée 15

US Rohan A 1 - 3 Campéneac A
US Rohan B 3 - 3 Gueltas B

MATCHS DU MOIS

Dimanche 12 avril - Journée 17

US Rohan A - Croix-Héleac A
US Rohan B - Remungol B

Dimanche 26 avril - Journée 19

US Rohan A - Plumelec A
US Rohan B - Pleugriffet B

Lundi 6 avril - Journée 14

Buléon B - US Rohan B

Dimanche 19 avril - Journée 18

Cruguel A - US Rohan A
St Gonnelly A - US Rohan B



Toutes les semaines :

Mercredi

- de 14h à 17h au local de Crédin : **Tricot, crochet et couture**

Jeudi soir de 17h30 à 19h à Yves le Bec à Rohan : **Handball**

Vendredi :

- de 9h à 17h : **Permanence numérique** au local de Crédin
- de 18h à 20h : **Loisirs jeunes (13-17ans)** au local de Crédin

Samedi :

- de 9h à 12h : **Marche**, RDV à l'étang de Rohan, découvrons les alentours !

Ce mois ci :

05/04 : Réunion TDR, au local des chevaliers de Rohan, place de l'église à 10h.

05/04 : Chasse à l'oeuf au Jardin collectif de Crédin (si beau temps) de 14h à 17h.

07/04 et 28/04 : Culture club et si on parlait de tout, en Français et en Anglais de 14h30 à 16h30 au local de Crédin - **NOUVEAUTÉ**

10/04 : Soirée jeux de société et jeux de plateau au foyer et au local de Crédin à 19h, qui a les règles du tarot ou du roi de cœur ?

13/04 : Club Lecture, à 19h à Crédin, quelle est votre lecture du moment...

14/04 : Chantons ensemble, on sait que la chorale vous manque alors on vous a programmé trois dates pour chanter ensemble de 18h30 à 20h30 au local de Crédin.

16/04 : Atelier cuisine au Foyer de Crédin à 18h30, cuisinons ensemble.

21/04 : Soirée jeux d'échecs au local de Crédin à 19h, viens bouger les pions !

26/04 : Balade canine, rdv à 10h, au bois du Couédic à Crédin

Plus d'informations et pour inscription :

06.69.52.00.01 - asso.rohanefamillesrurales.org



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX :
FACEBOOK : UNION SPORTIVE ROHANNAISE
INSTAGRAM : @US.ROHAN
TIKTOK : @US.ROHAN

Offre d'emploi



L'offre en résumé

Type de recrutement : Saisonnier

Temps de travail : Plusieurs possibilités (temps complet ou non complet)

Lieu : Différents secteurs géographiques (Rohan, Pontivy, Cleguères)

Durée : juillet - août

Lettre de motivation - CV

Par mail :
resourcerecherche@
pontivy-communaute.bzh

A l'attention de :
Monsieur le Président du
CIAS de Pontivy, Communauté
1, place Ernest-Jan
56300 PONTIVY

Aide à domicile (H/F)

Les missions

Pour l'été 2026 et sous l'autorité de la directrice du Service Autonomie à Domicile, vous serez chargé(e) des missions suivantes au domicile des usagers :

- Entretien du logement
- Préparation et aide au repas
- Aide au lever et au coucher
- Aide aux déplacements et courses
- Assurer un lien social, écoute, convivialité

Nous recherchons

- Sans diplôme acceptés, BAC ASSP, DEAVS
- Débutants acceptés
- Aptitudes relationnelles
- Dynamisme, respect des règles de discrétion professionnelle
- Réactivité, ponctualité, autonomie
- Sens aigu du service public
- Permis B et véhicule exigés
- Travail le week-end

En quelques chiffres

300 collaborateurs
24 communes
50 000 habitants
2 000 entreprises
1 200 associations

Rejoignez une organisation engagée sur son territoire, qui a envie d'agir pour l'amélioration du cadre de vie de ses habitants et de son environnement.

Découvrez-nous :
www.pontivy-



Permanence impôts



France services

Mercredi 29 avril

Mardi 19 mai

9h00-12h00

14h00-17h00

PERMANENCE

AVEC UN AGENT DES IMPÔTS

Déclaration d'impôts

INSCRIPTIONS

à France Services de ROHAN



☎ 02.97.51.39.99

✉ franceservices@rohan.fr

Vente d'usine



Du vendredi 17 avril au vendredi 1er mai

Tous les jours : 14h-18h & les samedis : 10h-18h
Ouvert les dimanches & jours fériés



Marinières, T-shirts, chemises, polos, pulls, gilets, vestes, robes...
Mercerie : Boutons, tissus, zips, rubans...

Fabriqu  en France -
Nouvelle
Collection
- Fabriqu  en France -

DESTOCKAGE DE PRINTEMPS
+ de 1000 articles
  partir de 10 



D part en retraite Sapeur Pompier Volontaire

Nous souhaitons une bonne retraite   Christian RENARD qui cesse son activit  de Sapeur Pompier Volontaire au sein du Centre d'Incendie et de Secours de Rohan apr s 25 ann es de service.

Pour rejoindre les
Sapeurs Pompiers de Rohan,
vous pouvez contacter
le Lieutenant LE GRAVIER au
06 99 23 98 25.

